
Communiqué de Presse

Ville de Vichy Pont-barrage

Début d'un vaste chantier de réhabilitation

Malgré un entretien régulier, la rénovation du barrage, bientôt cinquantenaire (*il a été inauguré en 1963*), est devenue nécessaire.

Depuis environ deux ans, la Ville de Vichy travaille avec le bureau d'étude EDF - Centre d'Ingénierie Hydraulique à un programme de restauration. **L'objectif : le moderniser pour assurer la sécurité des riverains et des utilisateurs du plan d'eau et faciliter sa maintenance.**

Le diagnostic des équipements du barrage a été effectué en 2007 et l'avant-projet adopté par délibération du Conseil Municipal, le 27 juin dernier. Le projet est désormais validé.

Pour pouvoir lancer la rénovation, certaines opérations devaient impérativement être effectuées : acquisition, en décembre 2007, d'aiguilles de batar dage amont pour délimiter une enceinte de chantier étanche (*testées en avril 2008, elles seront utilisées pour le chantier de chaque vanne, à partir de l'automne 2009*) et remplacement, en décembre 2008, des freins de service des treuils.

D'ici la fin décembre, les freins de 5 des 7 vannes du barrage (*le système de treuil des 2 clapets restants doit être complètement remplacé par des vérins hydrauliques*) seront changés pour éviter des abaissements soudains, comme celui de mars dernier qui avait provoqué un affaissement des remblais sous les jardinières de la promenade en rive gauche.

Ces travaux de remplacement du système de freinage ont débuté le 26 novembre dernier et marquent le début des travaux d'ensemble qui se poursuivront à l'automne prochain.

En effet, après la consultation des entreprises et les autorisations administratives au titre de la loi sur l'eau, le chantier de rénovation devrait débuter à l'automne 2009 et s'échelonner jusqu'au début 2015 (*pour tenir compte des contraintes des manifestations nautiques, notamment championnats du monde de kayak en ligne, des périodes de crue, des périodes d'abaissement du plan d'eau qui conditionnent certaines phases du chantier...*).

La rénovation prévoit des travaux d'automatisation et de commande à distance des 7 vannes clapets (de 29,5 m de long et 4 m de haut) qui régulent le niveau du plan d'eau. L'intervention se fera vanne par vanne, comme le prescrit le règlement d'eau préfectoral, et nécessitera environ 6 mois pour chacune d'elle.

☛ **Le plan d'eau est actuellement abaissé mais ne le restera évidemment pas pendant toute la durée de chantier (5 ans environ) : les périodes de vidange autorisées (*entre le 15 novembre et 15 février*) seront respectées.**

Nature et coût des travaux

Les interventions porteront sur :

- Le génie civil : reprise des bétons dégradés, traitement des surfaces d'étanchéité des clapets, remise en état de la passerelle de service, mise en œuvre d'un batardage aval, élargissement des piles pour 2 clapets pour la mise en œuvre de vérins hydrauliques
- Le génie mécanique : renforcement de la structure du tablier, réparation des déversoirs et aérateurs, revêtements anticorrosion, réparation des joints d'étanchéité, réhabilitation complète des organes de manœuvre
- Le génie électrique : nouveau système d'alimentation électrique comprenant un groupe électrogène ; instrumentation : capteurs de niveau de la retenue et de la position des clapets, détecteurs de niveau très haut barrage, système de supervision et d'aide à l'exploitation du barrage doté d'un système d'alarmes ; équipements supplémentaires : réseau de prises de courant, adaptation de l'éclairage existant de la passerelle, système anti-intrusion, système de détection incendie.

Le budget global de la rénovation du barrage est de **4,2 millions d'euros** TTC (études + travaux)

- dont 3,6 millions € TTC pour la rénovation du barrage à partir de l'automne 2009
- dont 70 000 € TTC pour le remplacement des freins en décembre 2008
- dont 62 000 € TTC pour l'acquisition d'un système de batardage amont étanche en décembre 2007

Contact Presse

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange	04 70 30 17 02	d.lagrange@ville-vichy.fr
Marie-Bénédicte Reynard	04 70 30 55 12	communication@ville-vichy.fr